



CHAZAY-D'AZERGUES

En Lyonnais (*)

EN octobre 1275, Jocerand de Lavieu, apaise une querelle assez vive qui s'était élevée entre le prieur Guy de Chamarcin (1), et le seigneur Guillaume de Lila, dit de *Marcigniaco* (Marcigny), chevalier, au sujet de quelques vignes situées au territoire d'Anse, que le dit chevalier avait reçues de Guillaumette, dame de Graves, bourgeoise de la ville d'Anse et sœur de son épouse. Le prieur réclamait ces vignes comme fiefs du prieuré de Chazay, et attaquait cette donation qui nuisait aux intérêts du prieuré. De nombreux amis communs s'interposèrent pour régler ce différend à l'amiable. Après force démarches et pourparlers on tomba d'accord, et ledit chevalier de Lila abandonna tous ses droits sur les vignes susdites, moyennant la somme de

(*) Voyez la *Revue du Lyonnais* d'août 1889.

(1) De Chamarcin ou Chamartin : *de gueules au lion de vair*. Steyert.